



FLASH N°121 - 08/12/2020

FRANCE :
Angles-morts : Signalisation obligatoire
au 01/01/2021 :
L'UPTR lance un achat groupé d'autocollants

Complémentairement aux informations communiquées dans nos flashes n° 110 du 26/11/2020 et n° 115 du 01/12/2020, l'UPTR peut vous apporter les informations suivantes :

A défaut d'avoir déjà été publié au Journal Officiel, le projet [d'arrêté ministériel portant application de l'article R. 313-32-1 du code de la route relatif à la signalisation matérialisant les angles morts sur les véhicules lourds](#) a été communiqué aux fédérations françaises.

Cet arrêté définit un modèle - unique et unilingue (*) - de signalisation et précise où et comment cette signalisation (obligatoire) des angles-morts doit être rapportée sur les véhicules.

Il ajoute cependant que : « *Les véhicules ayant été équipés sur les côtés et à l'arrière, avant le 31 mars 2021, d'un dispositif destiné à matérialiser la présence des angles morts non-conforme au modèle fixé sont réputés satisfaire aux dispositions du présent arrêté pendant une période de 12 mois à compter de la publication du présent arrêté.* »

→ **Les autocollants de l'action de sensibilisation #anglemortDANGER de l'UPTR resteront donc valables, au moins, jusqu'à la fin de l'année 2021 !**

Le stock des autocollants de l'action de sensibilisation #anglemortDANGER est déjà épuisé !

→ **L'UPTR a commandé (en urgence) de nouveaux autocollants répondant aux exigences du modèle français, de sorte qu'ils puissent encore vous être livrés d'ici à la fin de ce mois de décembre !**

Ne tardez cependant pas à nous retourner le bon de commande ci-après !

→ Tarif préférentiel réservé aux membres UPTR.

Attention encore : L'arrêté ministériel définit précisément à quelles hauteurs et à quels endroits, les autocollants doivent être installés ...

Nos confrères de la FNTR ont opportunément établi une [note explicative relative au positionnement des autocollants angles-morts](#).

Cette note vous indique clairement comment et où placer les autocollants angles-morts.

() Plus aucun transporteur européen ne s'étonnera que personne, à Paris, n'ait pensé que l'on puisse parler une autre langue que le français en Europe ...*